



SE UNSA de la Nièvre  
15 rue Albert Morlon  
58 000 Nevers

Unsa éducation de la Nièvre  
15 rue Albert Morlon  
58 000 Nevers

A Madame la directrice académique  
DSDEN de la Nièvre

Nevers, le 5 novembre 2020

Madame la directrice académique,

Ces deux dernières semaines ont été confuses et difficiles à vivre en raison de l'actualité et d'annonces parfois contradictoires et toujours tardives de la part de notre hiérarchie commune.

Maintenant, quelques points demandent plus urgemment encore que beaucoup d'autres des positionnements et des instructions claires de votre part afin de rassurer une communauté scolaire en difficultés.

- Quelle **politique concernant les formations** va être adoptée départementalement ? En effet, à l'heure de la distanciation, à l'heure de la mise en place d'une organisation pédagogique difficile, à l'heure d'une organisation des remplacements très tendue, à l'heure d'une formation par constellations devant être mise en place sans moyen humain supplémentaire, il nous semble impossible de ne pas mettre en veille toute action de formation afin de mobiliser les quelques moyens de remplacement disponibles pour suppléer aux absences de nos collègues sans surajouter des heures aux collègues qui sont déjà pleinement mobilisés et permettre ainsi au service public d'éducation de réaliser ses missions essentielles pour la nation.

- Quelle **politique concernant la répartition des élèves**, en cas d'enseignants absents, pour assurer l'accueil de tous? On ne peut demander de limiter le brassage et mélanger allégrement diverses classes. On ne peut demander d'essayer de respecter la distanciation physique et simultanément entasser allégrement de nombreux élèves dans une salle de classe. Allons-nous pouvoir fermer des classes quand les conditions de sécurité ne seront pas respectées, conditions de sécurité engageant ainsi la responsabilité et des enseignants et des directeurs?
- Des **consignes claires sont attendues pour la tenue des Equipes de Suivi de Scolarité, des Equipes Educatives, des Conseils d'Ecole, des Conseils des Maîtres**. Présentiel ou distanciel? Si présentiel, quelles seront les «normes» à respecter? Et si distanciel, comment les réaliser quand parents et/ou autres acteurs ne sont pas équipés d'un matériel suffisant pour y participer? N'oublions pas que les enseignants sont toujours en attente des moyens technologiques pour pratiquer leur métier et que, pour le moment, le recours à leur matériel personnel est bien souvent leur seule possibilité pour mener à bien leurs missions... comme en mars...
- Enfin, nous nous étonnons de la décision prise quant au **maintien des cycles «piscine»** qui vont à l'encontre des recommandations concernant le brassage, l'annulation de toutes les sorties, l'interdiction des intervenants extérieurs, etc.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice académique, nos salutations respectueuses.

Eric Guyot,  
secrétaire départemental SE UNSA  
de la Nièvre

A blue ink signature of Eric Guyot, consisting of stylized, overlapping letters.

Florent Moulinet,  
secrétaire départemental UNSA  
éducation de la Nièvre

A black ink signature of Florent Moulinet, featuring a large, sweeping loop at the beginning.